

### LE RAPPEL HISTORIQUE

PFC (Poultry Feed Company) est une usine du groupe LDC dont le siège est à Sablé-sur-Sarthe (25 000 salariés en France et en Europe). Elle a pour objet à Vaiges dans la zone de Loriolet (sortie autoroute) le traitement de sous-produits de volailles (sang, viscères, pattes, plumes) pour produire divers types de farines utilisées en alimentation animale (saumon et crevettes au Chili...).

### DES CHIFFRES

- traitement : 220 000 T/an ;
- production 67 350 T/an de farine et 22 500 T/an de graisse ;  
La différence concerne l'eau épurée (rejet dans la Vaige et/ou fertilisation des sols) ;
- 30 salariés ;
- coût du projet : 50 millions d'euros ;
- collecte dans un rayon de 100 kms.

### DES DATES

- fin de l'enquête publique le 29/10/2019 ;
- autorisation d'exploiter délivrée le 02/03/2020 par le préfet TREFFEL.



## PFC (Vaiges)

(Poultry Feed Company, filiale de LDC)

Référents : Roger GODEFROY et Jean-Paul BEILLARD

### DES PROBLÈMES D'ODEUR

L'ouverture de l'usine s'est faite fin avril 2021.

Les premières nuisances olfactives apparaissent dès mai 2021, c'est-à-dire moins d'un mois après la mise en route de l'usine !

Puis des pics d'odeurs particulièrement nauséabonds apparaissent en période estivale.

Face à cette situation hors de contrôle, le préfet LEFORT prendra quatre arrêtés de mise en demeure (fait rarissime).

- **1<sup>er</sup> arrêté** : le 23/08/2021 avec obligation de fournir des relevés de mesures d'odeurs en tous points de l'usine. Sans effet !
- **2<sup>e</sup> arrêté** : le 22/12/2021 avec obligation de moyens (investissements) et limitation de la ligne de sang à 75 T/jour. Sans effet !
- **3<sup>e</sup> arrêté** : le 12/07/2022 avec obligation dans un délai de 75 jours d'identifier, caractériser les sources d'odeurs et mettre en place les mesures correctives. Sans effet !
- **4<sup>e</sup> arrêté** : le 16/09/2022 avec obligation de fermer la ligne de sang et de faire appel à des tiers-experts (EGIS\* et l'INERIS\*\*) pour piloter un protocole global de remise en état.

Nous sommes toujours actuellement dans le cadre de cet arrêté.

\*Egis est un groupe international de conseil, d'ingénierie de la construction et d'exploitation qui œuvre dans le monde entier pour des territoires plus équilibrés, plus durables et plus résilients.



Communiqué de presse de  
l'Association de sauvegarde de la vallée de la Vaige et de l'Ouette

### PFC pourrait l'air de nos campagnes !



L'usine PFC à Vaiges à  
toujours de gros  
problèmes d'odeurs !

Rien n'est résolu par cet  
arrêt partiel de l'usine !

Riverains de Vaiges, de Saint Georges le Fléchar, de Soulgé sur Ouette  
contre la SAS Poultry Feed Compagny (PFC) à Vaiges.

\*\*L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère chargé de l'environnement.

### DES PROBLÈMES D'ODEUR (suite)

Depuis l'ouverture de l'usine, quatre comités de suivi se sont tenus, le dernier étant daté du 14/10/2022 par obligation préfectorale.

- FE 53 agit en lien avec l'association locale ASVO (Association pour la sauvegarde de la Vaige et de l'Ouette). Aujourd'hui, elle est présidée depuis le départ de Stéphane LALFOND par Bertrand BOUFFLET. Elle compte 50 adhérents/sympathisants.
- Un recours a été déposé au TA en septembre 2021 portant principalement sur la problématique de l'eau (pas de réponse à ce jour). En effet, l'usine prélève beaucoup d'eau dans la Vaige, une rivière pourtant classée vulnérable.
- Fin septembre 2022 face à la situation devenue "explosive" nous sommes intervenus directement auprès du préfet pour qu'il fasse cesser ces nuisances (125 signalements d'odeurs des riverains !). Les odeurs étant parfois insupportables, des riverains font le choix de quitter leur domicile tout le week-end !



### DES PROBLÈMES D'ODEUR (suite)

- Le préfet convoque dans les jours qui suivent les actionnaires du groupe LDC pour les informer qu'il a décidé l'arrêt partiel de l'usine (fermeture de la ligne de sang) avec nominations de tiers-experts (l'INERIS ET EGIS).

Depuis cette injonction :

- EGIS et l'INERIS sont intervenus sur site jusque fin décembre 2022. Nous attendons courant février, la restitution des travaux de ces organismes, préalable à la mise en place d'un protocole d'action sur le traitement de l'air.

Ce protocole fera l'objet d'un nouvel arrêté.

Lors du dernier comité de suivi qui s'est tenu le 14/10/2022 à la mairie de Vaiges, le nouveau président de PFC (également directeur général de groupe LDC) a présenté ses excuses aux riverains et s'est engagé à régler toutes les problématiques. Un geste qui en dit long sur la gravité de la situation et l'impuissance actuelle à trouver des solutions.

- le 15/12/2022, l'ex-directeur du site est mis à pied.



## DES PROBLÈMES D'ODEUR (suite)

- Soucieux de rester acteur et de réaffirmer notre vigilance, nous avons proposé en lien avec l'ASVO un comité de liaison restreint mensuel où sont présents deux représentants de PFC, deux administrateurs de FE et le président de l'association locale.

Deux comités se sont tenus avec une expression très ouverte.

### Conclusion

Notre vigilance est permanente : la situation s'est améliorée depuis novembre 2022 avec toutefois 35 signalements depuis octobre dont le dernier en date du 20/01/2023 !!

Dans cette affaire, il faut souligner l'action du préfet qui a été à l'écoute de l'association locale et a donné du crédit à la FE 53.

